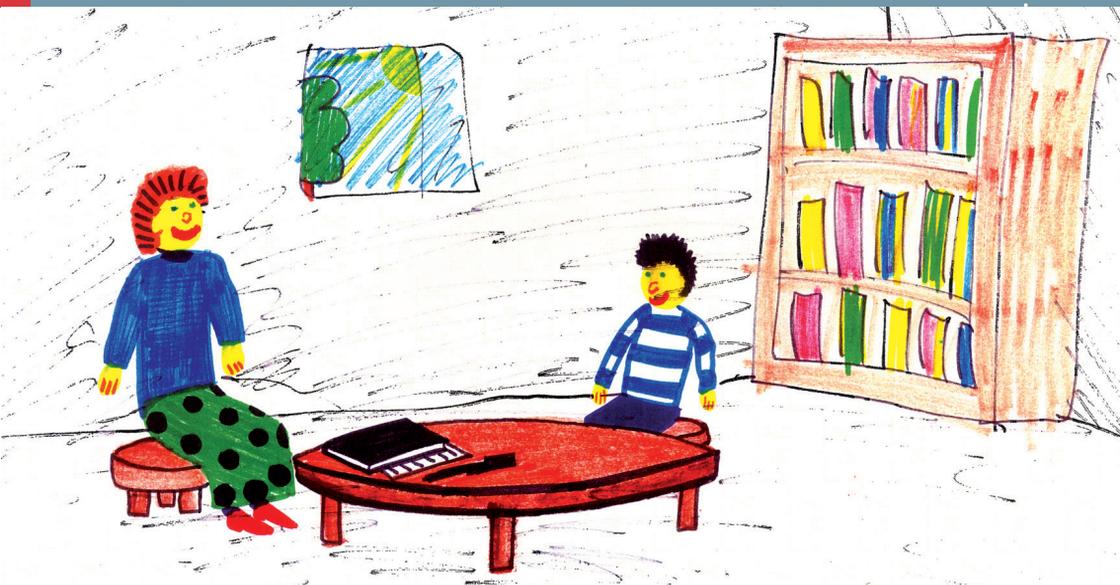


Antenne 34 du Centre de Ressources Autisme Languedoc-Roussillon



CHU de Montpellier
MPEA Unité 34
732 rue du Pas du Loup
34070 Montpellier
Cadre de Santé : Michelle BESNARD
Tél : 06 65 84 97 92
Secrétariat : 04 67 33 93 15
antenne34-cra@chu-montpellier.fr
www.chu-montpellier.fr

Madame, Monsieur,

Votre fille ou votre fils est adressé(e) à notre équipe par un médecin spécialiste pour évaluation de ses difficultés de développement.

Cette évaluation est réalisée sur l'Antenne 34 du Centre de Ressources Autisme, qui est intégrée dans l'Unité de Diagnostic et de Soins Enfance (UDS) du Service de Médecine Psychologique pour Enfants et Adolescents (secteur I02) du CHU de Montpellier dont le médecin responsable est le Professeur Amaria BAGHDADLI.

Le docteur Aurore DAVID est le praticien hospitalier et Madame Michèle BESNARD le Cadre de Santé.

Nous recevons les enfants et adolescents domiciliés dans le département de l'Hérault à des fins diagnostiques et d'évaluation multidisciplinaire.

L'équipe qui vous accueillera est composée de psychiatres, psychologues, éducateurs, infirmiers, orthophoniste et psychomotricienne.



Le déroulement de l'évaluation

- **L'évaluation se déroulera sur plusieurs demi-journées.**
- **Vous pourrez être reçus sans votre enfant** par un médecin ou un psychologue pour un entretien très détaillé d'environ trois heures, destiné à retracer et à décrire son développement.
- **Vous serez accueillis avec votre enfant** par un psychologue, un infirmier ou un éducateur.
- **Votre enfant bénéficiera d'un ou plusieurs des examens suivants** d'une durée d'environ une heure chacun :
 - un bilan psychologique pour apprécier le développement intellectuel,
 - un bilan des compétences sociales pour observer les capacités relationnelles, l'imitation et le jeu,
 - un bilan orthophonique pour estimer le niveau de langage, la communication,
 - un bilan psychomoteur pour mieux connaître la motricité globale et fine,
 - un bilan scolaire pour évaluer les capacités d'apprentissage.
- Avec votre accord, **votre enfant pourra être filmé** dans une situation ludique avec un des professionnels de l'équipe pluridisciplinaire ou lors d'un entretien, ceci afin de mieux connaître ses compétences relationnelles.

Les résultats de l'évaluation

Dans **un délai d'un mois au maximum après les bilans**, vous serez reçu par un médecin qui vous rendra compte des résultats de l'évaluation et répondra à vos questions.

Un document écrit synthétisant les principaux résultats vous sera transmis par courrier et sera également adressé à votre médecin traitant.

Selon les résultats de l'évaluation, des documents pourront vous être remis pour mieux vous informer sur les difficultés présentées par votre enfant.

Il pourra aussi vous être proposé un rendez-vous à la documentation du CRA-LR.



Formalités d'entrée

Documents administratifs

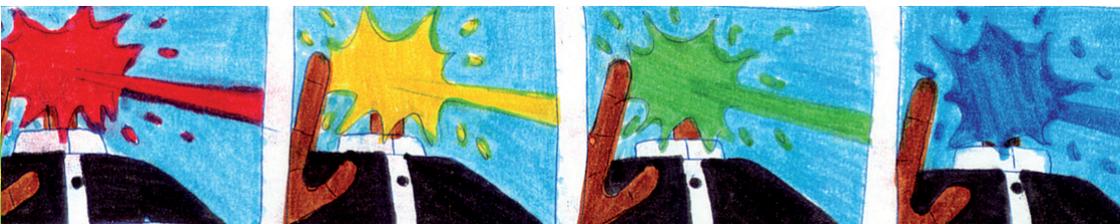
Vous devrez vous rendre à l'accueil de l'UDS-Enfance au :
Antenne 34 du CRA-LR, MPEA Unité 34,
732 rue du Pas du Loup
34070 MONTPELLIER

munis des documents suivants :

- Vos attestations de carte vitale et de mutuelle à jour,
- La carte d'identité de votre enfant ou le livret de famille,
- La convocation qui vous aura été préalablement envoyée.

Dossier médical

- Le carnet de santé de votre enfant,
- Tout document médical ou scolaire en votre possession que vous jugeriez utile de porter à notre connaissance.



Transport

Si vous utilisez un transport sanitaire (taxi ou ambulance) pour venir aux rendez-vous, la prescription médicale de bons de transport devra avoir été au préalable établie par le médecin référent ou traitant de votre enfant.

Pour rappel : la prise en charge ALD (100 %) n'implique pas systématiquement un transport VSL ou Taxi.

Si vous venez par vos propres moyens :

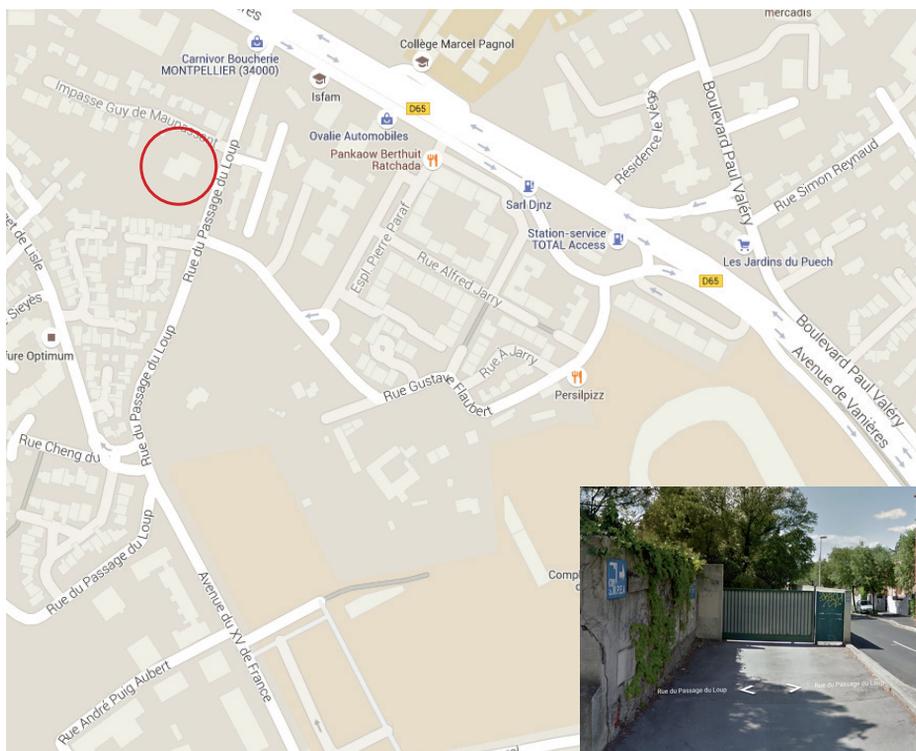
- en voiture, un parking privé vous permettra de garer votre véhicule ;
- en bus, ligne 11 : arrêt Bagatelle.

Coordonnées DMS :

Nord : 43° 35' 44''

Est : 3° 50' 37''

Plan d'accès





Sur place

Pour le confort de votre enfant, vous pouvez amener un objet qui le rassure (doudou, jouet), un goûter et un support de communication qui lui est adapté s'il en utilise à la maison.

- Une salle de repos sera à votre disposition pour vous permettre de patienter le temps des bilans de votre enfant,
- Une salle de lecture est aménagée pour vous permettre de consulter sur place des documents d'information relatifs aux troubles du neurodéveloppement.

Pour toute demande spécifique relative à l'accueil de votre enfant, veuillez prendre contact avec :

Madame Michèle BESNARD

Cadre de Santé

aux coordonnées suivantes :

06 65 84 97 92





Dessin de Geoffrey



CHU de Montpellier

MPEA Unité 34
732 rue du Pas du Loup
34070 Montpellier
Cadre de Santé : Michelle BESNARD
Tél : 06 65 84 97 92

Secrétariat : 04 67 33 93 15
antenne34-cra@chu-montpellier.fr
www.chu-montpellier.fr